

181 745
2

85
LETTRES
DE MONSEIGNEUR
le Duc d'Orleans, & de Monsieur le
Prince, A Messieurs du Parlement.

A MESSIEURS DE LA COUR
de Parlement du Roy Monseigneur &
Nepueu, à Paris.

MESSIEURS,

Vous sçavez les soings que i'ay pris pour accommoder les affaires presentes, & y apporter tout le temperament que le seruice du Roy Monseigneur & Nepueu, & la satisfaction de vostre Compagnie ont peû desirer: Et comme i'ay iugé que dans l'estat ou elles se trouuent vne Conference seroit tres-vtile pour reigler toutes choses, j'ay bien voulu vous faire encore cette Lettre pour vous prier de deputer quelques vns de vostre Corps pour se trouuer au lieu où sera la Reyne, & aduiser aux moyens qui seront conuenables pour l'accomplissement des volonte de leur Majestez, & pour le repos public. Je veux croire que vous concourrez avec moy dans ce bon dessein, & que vous aurez la mesme creance à ce que le Sieur de Choisi mon Chancelier vous dira sur ce sujet, que vous l'auriez à moy mesme, qui suis,

MESSIEURS,

Vostre affectionné amy,
GASTON.

De Quel, ce 23. Septembre 1648.

(2270)

Cite du Journal de 1649

364

LETTRE DE MONSIEUR
LE PRINCE,
A MESSIEURS DE LA COUR
de Parlement, à Paris.

MESSIEURS,

Ne pouuant aller au Parlement, ainsi que m'auiez tesmoigné le souhaiter par vostre Deputation d'hier, & preuoiant les inconueniens qui pourroient arriuer si vous continuez vostre deliberation sans que j'eusse eu le bien de vous voir auparauant, i'ay creu vous deuoir inuiter, comme Monsieur le Duc d'Orleans à Saint Germain, à vne Conference, où nous puissions traicter des desordres qui peuvent estre presentement dans l'Estat, & tascher d'y remedier. Le zele que i'ay pour le seruice du Roy, & l'affection particuliere que i'ay pour vostre Compagnie, m'obligent à vous proposer cét expedient pour remedier à des maux auxquels vous & moy ne pourrons peut-estre plus donner ordre si vous laissez perdre cette occasion. La Reyne est dans tous les sentimens de bonté que vostre Compagnie peut attendre d'elle, Monsieur le Duc d'Orleans vous tesmoigne assez les siens par les soins qu'il a pris iusques à cette heure, & par la lettre qu'il vous escrit : & moy ie n'ay point de plus forte passion, apres celle que i'ay pour le bien de l'Estat, & pour le maintien de l'authorité Royale, que celle de vous seruir. Faites donc paroistre en cette occasion cette affection que vous auez tousiours tesmoignée, en contribuant tout ce qui est en vous pour l'accommodement des affaires. Donnez-moy lieu par les seruices que ie vous rendray aupres de sa Maiezté, de vous tesmoigner que ie suis.

MESSIEURS,

Vostre tres-humble & tres-
affectionné seruiteur,
LOVYS DE BOVRBON.

74
13

DE
DV. CARDINALE
PIAZZANIN
DESCOVRTTE
BIL-CONFERENCE

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

A

MEMOIRE DE LA SOCIÉTÉ
ROYALE DES SCIENCES
DE PARIS

ANNEE 1788

PARIS

DE LA SOCIÉTÉ

ROYALE DES SCIENCES

DE PARIS

M

S

C